



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION ET DE VENTE (1/3 pages)

1 / ORGANISATION

Le Raid Orientation DROP ZONE GIRLS est organisé par l'association Cap Women Organisation (association Loi de 1901 N°W641006882), et se déroulera le **Dimanche 11 Juillet 2021** au Départ du Village de Sare (64310).

Ce n'est pas une Course et ne comporte aucun classement.

2 / LE CONCEPT

Ce Raid permet de s'entraîner à l'Orientation et à la lecture de carte (pas de balisage)

Les Participantes sont transférées (les yeux bandés) par bus (ou minibus) sur le site de départ, tenu secret !

A leur arrivée sur « zone », il leur est remis une Feuille de Route, mentionnant par coordonnées géographiques (Longitude et Latitude) : caps et distances, le lieu où elles se trouvent, les points de Balises à trouver, les points des CP (Contrôle Passage) et le lieu exact d'Arrivée

Le DROPZONE GIRLS est un entraînement au Raid-Orientation, uniquement réservé aux Femmes Adultes, sans notion de Compétition et donc sans Classement :

Cependant, les horaires de départ et d'arrivée de l'équipe seront enregistrés, permettant de connaître le temps effectué. (lecture de Codes-barres installés sur les brassards des Participantes).

3 / L'OBJECTIF

Parcourir les 16 à 18 km de l'épreuve (environ) dans l'ordre des CP et dans une « fourchette horaire » déterminée par l'organisation, en trouvant des Balises, et en y apposant leur marque respective sur un Carton prévu à cet effet, en Trail ou Marche Active.

POUR QUI ?

Ce RAID est accessible aux débutantes dans la pratique de ce type d'Activité, mais étant toute de même sportive et dynamique pour pouvoir effectuer le parcours en courant ou en marchant vite.

Cette épreuve n'exige pas de niveau expérimenté, toutefois il est conseillé de pratiquer une activité sportive régulière.

Distance : de 16 Km à 18 km (sous réserve de modifications), le parcours reste secret jusqu'au jour de l'épreuve

Il est basé sur des valeurs fondamentales du sport : le respect des autres participantes, des personnes bénévoles, et tout particulièrement de la nature.

4 / L' EQUIPE

Le Raid DROP ZONE GIRLS, est ouvert aux équipes uniquement féminines (+ de 18 ans). Chaque équipe est composée de 2 ou 3 ou 4 personnes / Seules les équipes complètes soit équipées de 2 personnes minimum pourront prendre le départ.

Chaque équipe doit effectuer la totalité du parcours ensemble soit par 2 ou 3 ou 4 suivant la composition de l'équipe (1 balise de Géolocalisation par équipe) et respecter l'ensemble des règles imposées par l'Organisation, ainsi que le code de la route.

5 / PROGRAMME

Dimanche 11 Juillet 2021 :

Heure de convocation annoncée ultérieurement (mais prévoir une arrivée tôt le matin vers 6h30 environ) : Arrivée sur village Départ : SARE, prise des brassards et vérifications administratives, puis montée dans le bus affrété et transfert vers le point de départ.

SUR ZONE : remise du Document de Route et c'est parti .../

Programme, Horaires, Parcours et Disciplines pouvant être soumises à modification (météo). (Pour infos : Pas de douche à l'arrivée).

6 / RAVITAILLEMENT

L'organisation met à disposition UN (1) ravitaillement en eau et en fruits sur le parcours

7 / EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES POUR LES EPREUVES (à porter par vos soins) :

- Des chaussures de sport adaptées à la pratique de la C.O et du Trail ou Marche active en terrain naturel !

1 sac à dos par personne comprenant :

- 1 Gourde (01 litre de boisson au minimum par personne rempli pour le départ)

- Barres de céréales ou autre.

- 1 vêtement de pluie (type poncho)

- 1 téléphone portable par personne, dans une housse étanche

Par Equipe

- 1 boussole d'orientation (au minimum)

- 1 Règle et crayon(s), stylos

- 1 carte IGN au 25.000 / N° 1245 OT

- 1 grand porte-carte (type état-major)/ recommandé

- 1 trousse de soins d'urgence comprenant au minimum un désinfectant, des pansements...

- 1 Couverture de Survie

Ce matériel sera contrôlé lors des vérifications techniques

Les Participantes seront seules responsables de la fiabilité et de la conformité de leurs matériels.

Toute Participante n'étant pas en possession de l'intégralité du matériel obligatoire et/ou possédant du matériel non conforme, ne pourra effectuer le Parcours.

8 / EQUIPEMENTS FOURNIS (prêté) PAR L'ORGANISATION PRET

- Un brassard et un Code-Barres (contrôle horaire) par personne

- Une Balise de Géolocalisation par Equipe

- La Feuille de route et un Road Book mentionnant les coordonnées, Caps et Distances des points et balises à trouver/ équipe

- Un carton de pointage (course d'orientation) / équipe

Tout ce matériel mis à disposition doit être rendu en fin de course

9 / OBLIGATIONS

- Le brassard ne devra être occulté à aucun moment, et le code-barres devra être présent au départ et à l'arrivée.
 - Les équipières devront évoluer toujours ensemble sur le parcours et se présenter ensemble, à chaque C.P (Contrôle Passage) ainsi qu'au départ et à l'arrivée, et ne pourront à aucun moment progresser seule sous peine de DISQUALIFICATION .
- Des horaires limites de passage aux CP devront être respectés sous peine de ne pouvoir continuer.

Dans l'ensemble : Déclarer sur l'honneur de ne pas souffrir d'une pathologie pouvant mettre en péril sa santé.

Toute participante témoin d'un accident devra dans la mesure de ses moyens et de ses connaissances, porter secours et signaler au plus vite l'accident via le numéro d'urgence, ainsi qu'au premier membre de l'organisation rencontré si possible.

IMPORTANT MESURE COVID / un teste PCR Obligatoire de – de 72h pourra vous être demandé le jour de l'épreuve si la situation sanitaire l'exige encore .

10 / INTERDICTIONS

Toute assistance et toute autre forme de soutien technique par des personnes extérieures à l'organisation est interdit et ce A TOUT MOMENT

L'utilisation du G.P.S est proscrite, tout comme quelque autre moyen de progression.

Aucune autre personne, à part les participantes, ne peut être en possession d'informations liées à l'axe et au tracé général du parcours !

11 / SECURITE

Le parcours est composé de landes, sentiers et pistes aux reliefs variés, ainsi que de petites routes communales, ouvertes à la circulation. Il incombe à chaque participante de respecter scrupuleusement les règles de sécurité inhérentes aux activités de pleine nature, DE veiller sans cesse sur sa sécurité (gérer sa fatigue...), de respecter le Code de la route, et de ne pas causer de gêne aux autres usagers.

Vous n'êtes en aucun cas prioritaire lors de déplacements sur la voie publique !.

Chaque Participante engage sa seule responsabilité en cas d'accident survenant sur sa personne, suite à une maladresse, ou causant quelque dommage à autrui, et ne pourra en aucun cas, ni elle, ni les siens, reporter quelque responsabilité sur l'Organisateur.

Le numéro de téléphone d'urgence de l'Organisation sera donné à chaque équipe lors du départ de l'épreuve

L'organisation se réserve le droit d'interrompre la progression d'une participante (donc d'une équipe), en cas de problème de santé ou de fatigue trop importante constatés par un des membres de l'Organisation.

Si le comité d'organisation juge que les conditions climatiques sont trop défavorables, il procédera aux modifications nécessaires du parcours, ou si Obligation de force majeure, à la neutralisation ou à l'annulation de la Manifestation, en totalité ou partie, sans que les équipes puissent demander quelque remboursement ou compensation financière que ce soit.

Toute Participante (et donc équipe) décidant d'abandonner devra prévenir obligatoirement un membre de l'organisation ; cette dernière se chargera de rapatrier l'équipe vers le village d'arrivée.

Les équipes doivent se conformer aux moyens de progression indiqués par l'organisation.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, les horaires ainsi que les présentes Conditions de Participation, sans préavis et ce pour des raisons de sécurité ; Cependant il s'engage à informer les Equipes inscrites, des éventuelles modifications.

Ces dernières seront annoncées sur le site Internet de l'évènement www.dropzone-girls.fr

12 / INSCRIPTION

Les droits d'inscriptions s'élèvent à 55,00 euros par personne (X 2 ou 3 ou 4 pers) + Frais de Transaction PB Organisation (Non Remboursables)

Nommer un Capitaine d'équipe qui se fera le représentant des autres participantes lors des principaux échanges avec l'organisation

IMPORTANT MESURE COVID / un teste PCR Obligatoire de – de 72h pourra vous être demandé le jour de l'épreuve si la situation sanitaire l'exige encore

Cette inscription comprend :

L'organisation et la logistique générale sur le raid, la remise d'un brassard avec Code Barre pour la prise de temps,

La location d'une Balise de Géolocalisation (Obligatoire) .

Le Transfert vers le point de départ (Bus)

Le Document de Route et la réalisation du Road book

Un ravitaillement sur le parcours (un / 1), ainsi qu'un Sandwich et une Boisson à l'arrivée le dimanche midi.

Un Cadeau de Participation

L'inscription des équipes se fait via la plateforme de notre Partenaire PB Organisation, le lien vous sera communiqué le jour de l'ouverture des Inscriptions sur notre site Internet www.dropzone-girls.fr

Inscription / Pièces à fournir obligatoirement :

- Renseigner la fiche d'inscription (1/ par équipe) avec les infos de chaque participante !

- Un Certificat médical / pers (modèle obligatoire à télécharger sur notre site)

- Attestation sur l'honneur d'Assurance

- Les présentes Conditions Générales de Participation : signées, lues et approuvées par les Equipières ou par le Capitaine de l'équipe qui les représente.

- Règlement des frais d'inscriptions pour l'ensemble de l'équipe soit : 110 € pour les équipes de 2 personnes, 165 € pour les équipes de 3 personnes,

ou 220 € pour une équipe de 4 personnes + frais de transaction Inscription PB Organisation (Frais NON remboursables).

Montant Total à régler en CB lors de l'inscription en ligne

Après avoir renseigné la fiche d'inscription pour les 2 /3 ou 4 participantes, joindre les documents demandés (à télécharger dans votre espace participante) et régler l'intégralité des Frais d'inscription pour votre Equipe (en CB Uniquement) sur le site :

Vous recevrez un email de la part de notre prestataire PB Organisation vous confirmant votre inscription, et vous précisant le numéro de Dossard de votre Équipe (Mémorisez le bien, celui-ci vous sera demandé dès lors que vous communiquez avec l'organisation)

- Prévoir un chèque de caution de 150,00 € par équipe pour la Balise de Géolocalisation, à déposer obligatoirement le jour du Raid soit le 11 Juillet matin

L'inscription des équipes se fait uniquement via le site de notre Partenaire PB Organisation : lien d'inscription en ligne sur le site du raid

Chaque inscription ne sera prise en compte et validée par l'organisation qu'à réception du paiement des frais d'inscriptions et de l'ensemble des documents demandés, correctement complétés, et ce par ordre chronologique d'inscription dans la limite des places restantes disponibles (ou dans tous les cas avant la date limite d'engagement soit : Le 01 Juillet 2021 .

13- ASSURANCE

L'organisation a souscrit une police d'assurance responsabilité Civile auprès de la compagnie MAIF

Chaque Participante devra néanmoins vérifier qu'elle dispose bien de sa propre assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accident la couvrant des risques encourus personnellement au cours de la manifestation

Les fausses déclarations ou faux certificats médicaux seront de la responsabilité du pratiquant ou du médecin prescripteur.

L'organisation n'est pas responsable du comportement des équipes enfreignant la législation du code de la route .

L'organisation ne sera pas responsable en cas de vol ou perte d'objet, lors de la manifestation.

14 / ANNULATIONS REMBOURSEMENTS

1- Annulation Equipe ou Participantes

Une équipe est considérée comme inscrite dès ouverture d'un dossier en ligne et encaissement du paiement des frais d'inscription de l'équipe. Elle est validée définitivement dès réception de toutes les pièces demandées (à télécharger directement dans votre dossier)

1-A / En cas de demande d'annulation classique justifiée pour une équipe (ex cas d'un forfait par blessure de l'une des deux coéquipières ou autre...), celle-ci devra avertir l'organisation, par lettre recommandée avec accusé de réception, pour prétendre à un remboursement, déduction faite des frais de dossier et des frais de transaction inscription PB Organisation (NON remboursables) retenus par l'organisation (Barème ci-dessous).

Remboursement dégressif selon le délai entre l'annulation et l'évènement - Les barèmes des retenues sont les suivants :

- Un montant de 30 €/équipe de 2 pers et 45 €/Equipe de 3 ou 4 pers sera retenu par l'organisation si l'annulation intervient avant 11 Juin 2021
- Un montant de 40 €/équipe de 2 pers et 60 €/Equipe de 3 ou 4 pers sera retenu par l'organisation si l'annulation intervient entre le 12 Juin et le 01 Juillet 2021
- **À partir du 02 Juillet 2021 aucun remboursement ne sera effectué**

Aucune dérogation ne sera faite à ces dispositions quelle qu'en soit la raison (maladie ou remplacement par un tiers).

1-B / En cas de forfait d'une participante, si et seulement équipe de 3 personnes à la base (donc si et seulement si il ne reste plus que deux participantes dans l'équipe) : celle-ci devra avertir l'organisation, par mail, **au plus tard 08 jours avant la date de l'épreuve** pour pouvoir prétendre à un remboursement, déduction faite de 15,00 € pour frais de dossier (Montant forfaitaire minimum retenu).

Passé ce délai, pas de remboursement possible ! Aucune dérogation ne sera faite à ces dispositions quelle qu'en soit la raison (maladie ou remplacement par un tiers).

1-C / Les équipes ne se présentant pas au départ le jour du raid (en dehors des conditions citées ci-dessus) pour quelque raison que ce soit ne pourront prétendre à aucun remboursement.

1-C IMPORTANT MESURE COVID / un teste PCR Obligatoire de - de 72h pourra vous êtres demandé le jour de l'épreuve si la situation sanitaire l'exige encore
En cas de teste PCR positif à la covid, entraînera obligatoirement une annulation de la personne de l'équipe concerné ou de l'équipe entière si équipe n'est constitué que de 2 personne ! Dans ce cas de figure les conditions d'annulation suivante seront appliquées :

Remboursement d'inscription déduction faite de 15,00 € / pers pour frais de dossier (Montant forfaitaire minimum retenu).

2- Modifications, annulation par l'organisation

En cette période de crise sanitaire unique et face à encore de nombreuses incertitudes à ce jour, nous comprenons que vous puissiez vous interroger quant à l'assurance du maintien de l'évènement programmé le 11 Juillet 2021. Nous allons de l'avant et nous sommes optimistes sur la tenue Raid DropZone Girls

Cependant afin de vous rassurer, nous vous proposons les Conditions suivantes :

2-A / Modification ou REPORT Date Evènement (Cause Covid ou autre ..)

En cas d'impossibilité à date de vous accueillir pour l'épreuve nous vous proposerons une date de repli entre Octobre et Novembre 2021.

Si cette date de repli ne vous convient pas vous aurez deux possibilités :

- Reporter votre engagement sur l'édition 2022.
- Pour les équipes (et non à titre individuel) ne souhaitant pas le report de leur dossard, l'organisation procédera au remboursement de leur engagement dès que possible (**suivant conditions ci-dessous**).

Le montant du remboursement est calculé au plus juste en ôtant les frais et coûts de fonctionnement déjà réalisés pour l'organisation.

- Soit un montant de 20 €/Equipe de 2 pers et 30 €/Equipe de 3 ou 4 pers si l'annulation intervient à plus de 30 jours avant la date de l'évènement
 - Et un montant de 30 €/Equipe de 2 pers et 45 €/Equipe de 3 ou 4 pers si l'annulation intervient dans les 30 jours qui précèdent la date de l'évènement
- Ce Montant tient compte du fait que nous serons à un mois du départ de la course et que nécessairement, la quasi-totalité des frais inhérents aura été engagée. Au surplus, il convient de garder en mémoire que si nous souhaitons conserver notre institution en bon état de marche, nous nous devons de répondre tout au long de l'année à des dépenses incompressibles comme le paiement de deux salariés à plein temps, un loyer mensuel, et des charges fixes de fonctionnement

2-B / En cas d'Annulation Evènement Date Report

En cas d'annulation de l'épreuve sur décision préfectorale ou autre autorité administrative, ou sur décision du bureau de l'association (en cas de forces majeures ou tout élément pouvant mettre en danger les participantes de quelques manières que ce soit) :

- Toutes les équipes figurant sur la liste définitive des inscrits le jour de l'annulation pourront conserver leur dossard sur l'Édition 2022
- Pour les équipes (et non à titre individuel) ne souhaitant pas le report de leur dossard, l'organisation procédera au remboursement de leur engagement dès que possible (suivant conditions ci-dessous).

Le montant du remboursement est calculé au plus juste en ôtant les frais et coûts de fonctionnement déjà réalisés pour l'organisation.

- Soit un montant de 20 €/Equipe de 2 pers et 30 €/Equipe de 3 ou 4 pers si l'annulation intervient à plus de 30 jours avant la date de l'évènement
 - Et un montant de 30 €/Equipe de 2 pers et 45 €/Equipe de 3 ou 4 pers si l'annulation intervient dans les 30 jours qui précèdent la date de l'évènement
- Ce Montant tient compte du fait que nous serons à un mois du départ de la course et que nécessairement, la quasi-totalité des frais inhérents aura été engagée. Au surplus, il convient de garder en mémoire que si nous souhaitons conserver notre institution en bon état de marche, nous nous devons de répondre tout au long de l'année à des dépenses incompressibles comme le paiement de deux salariés à plein temps, un loyer mensuel, et des charges fixes de fonctionnement

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler à tout moment tout ou partie du parcours, en cas de mauvaises conditions météorologiques et ce pour des raisons de sécurité. Elle peut également proposer un parcours de repli.

En cas d'annulation de la manifestation une fois celle-ci débutée et pour des questions météorologiques ou quelque autre évènement de force majeure, les frais d'inscription ne pourront être remboursés et ce sans aucune réclamation que ce soit.

15 / DISPOSITIONS DIVERSES.

Droits à l'image : Toute Participante renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, tout comme elle renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation de son image.

La signature des deux ou trois participantes lors de leur inscription, vaut acceptation sans conditions, de la totalité des présentes Conditions Générales de Participation

(Dater et ajouter la mention manuscrite : lu et approuvé).

Participante 1

Participante 2

Participante 3

Participantes 4